

2017
2027

DÉBAT TIRER PARTI DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

JEUDI 26 MAI 2016

COMPTE RENDU DE L'ATELIER 2

DÉMOCRATIE, QUELLE IMPLICATION DES CITOYENS ?

Animé par **Clément MABI**, *enseignant-chercheur à l'université technologique de Compiègne*

LIEN ENTRE NUMÉRIQUE ET DÉMOCRATIE : POURQUOI FAIRE CE LIEN ? À QUELLE FIN ? AVEC QUELS OUTILS ?

Le numérique, instrument de la démocratie

Le numérique est-il un simple instrument d'expression ou un instrument permettant d'aller vers l'action ?

La mobilisation des citoyens se fait aujourd'hui autant, si ce n'est davantage, au travers des réseaux sociaux en ligne que *via* les organes de représentation. Le numérique a deux fonctions principales dans le domaine de la démocratie : celle d'expression et d'interpellation. Deux questions se posent autour de ces fonctions : comment doivent-elles être structurées ? Dans quelle temporalité s'inscrivent-elles ? D'une part, il faut s'interroger sur le moment propice où la requête doit transparaître (supposant une certaine réactivité) et sur la manière de l'installer à moyen terme pour éviter que, comme souvent, l'initiative numérique retombe. D'autre part, il faut chercher des outils permettant d'arriver à un juste milieu entre participation spontanée et instantanée au débat public *via* internet (actes sociaux numériques) et les modes de participation plus classique, notamment les processus d'influence des think-tanks et le vote relevant du devoir civique.

Dans le cas où le numérique permettrait la construction de normes (exemple : consultation

organisée dans le cadre de la Loi Lemaire), il faut se poser la question de l'utilisation des contributions citoyennes et de la manière de tirer les conclusions sur les attentes et besoins des citoyens *via* les usages en ligne qu'il est devenu techniquement possible d'observer. En effet, les individus s'expriment à travers leurs usages de l'internet : il suffit de les écouter, de comprendre ce qu'ils disent pour l'élaboration des lois (on peut parler de « démocratie automatique »).

Pour que le numérique soit un véritable outil au service de la démocratie, il faut en voir tous ses aspects. D'une part, cela permet de dégager les priorités, par exemple, en quoi le numérique peut améliorer la qualité du débat, le renforcer ou le transformer. D'autre part, cela permet de développer les outils numériques pertinents pour cinq fonctions identifiées : d'expression, de synthèse (comprendre ce qui s'est dit et en faire une synthèse), d'action, d'évaluation (de ce que l'on a fait) et un contrat.

Remise en cause de la démocratie actuelle par le numérique

La démocratie numérique semble remettre en cause de manière radicale la notion de représentation politique.

D'une part, le fait de voter pour des élus qui nous représentent établit un contrat social. Pourtant, on peut avoir le sentiment que le numérique télescope ce contrat. En effet, l'élu, censé représenter les citoyens, peut voir sa parole récusée. Ainsi, à l'âge du numérique, que signifie « démocratie représentative » ? Si le numérique doit renforcer et non freiner la démocratie, il semble actuellement étouffer le travail des représentants et occulter les effets de leader.

Une nouvelle forme de démocratie peut émerger : la « démocratie liquide ». Elle permet une influence des citoyens sur les politiques publiques menées *via* des délégués (et non des représentants), dont le rôle se limite à celui d'être le relai des opinions des électeurs, interrogés grâce au numérique sur tous les sujets avant que le délégué ne prenne part à la décision. Elle repose sur l'idée d'une société moins hiérarchisée où la participation des citoyens est possible (empowerment par le numérique). La révolution numérique peut être vue sous cet aspect.

Transparence de l'information

Les rapports d'influence sont plus transparents grâce au numérique. Cela est visible par le pic de participation à la consultation de la loi Lemaire. Ce dernier a eu lieu à la fin de la consultation et a notamment été provoqué par la participation des groupes d'intérêt, invités par l'équipe ministérielle en charge du texte à passer par la plateforme numérique. Cela permet au citoyen de comprendre le débat, de voir les positions des différents acteurs mais aussi de prendre part au débat et d'être entendu.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉUSSITE ?

Rechercher un système d'hybridation et non un avenir « tout numérique »

Si le spectre des possibles est très large (d'une société Big brother à une société marquée par une prise de pouvoir local), notre avenir se situe entre les deux extrêmes. Deux arguments renforcent l'idée qu'il n'est pas souhaitable d'aller vers une société du tout numérique. D'une part, la limite du numérique est que la démocratie se fait à deux niveaux : le premier, qui est l'agrégation des expressions et le deuxième, qui est celui de la prise de décision (étape où l'on sort du numérique). D'autre part, le numérique représente les intérêts des particuliers (agrégation des opinions propres aux individus aux stratégies propres) et non l'intérêt général. Il paraît nécessaire de

conserver un certain nombre d'institutions permettant aux citoyens de se reconnaître comme un ensemble.

L'avenir est donc celui d'un mélange équilibré entre des modes de participation classiques et numériques, pouvant être atteint par l'outil numérique.

S'assurer de la fiabilisation de l'information

L'accès à l'information est essentiel pour que chaque citoyen se forge une opinion sur les sujets avant de s'exprimer. Mais, comment les citoyens peuvent-ils s'assurer de la véracité de l'information diffusée sur internet ? Il faut porter un intérêt particulier à la qualification des informations : l'information doit être fiabilisée.

Redéfinir le rôle de chacun à l'heure du numérique (de l'Etat mais aussi des citoyens)

La question de la territorialisation du pouvoir se pose également. Des opérateurs non basés en France possèdent les données personnelles des citoyens et nos avatars numériques échappent au contrôle de l'État. Dans quelle mesure l'État peut-il exercer un contrôle effectif à l'heure du numérique ?

Il faut tout de même noter que, si l'on se croit protéger derrière des avatars, il y a une forte traçabilité. Une question plus importante est celle de la posture du citoyen : comment se positionne chaque citoyen par rapport à l'acte démocratique ?

Un contrat implicite pourrait être imaginé autour des données personnelles : le citoyen a le devoir d'apporter son aide à l'État en lui fournissant les données dont il a besoin et, en contrepartie, l'État doit lui assurer la sécurisation de ses données personnelles.

Garantir la confrontation des idées

Une des bases de la démocratie est l'expression d'idées différentes et surtout la confrontation de celles-ci sur l'espace public. Pour autant, si le numérique recrée un espace public qui était en train de s'atrophier et permet aux citoyens de s'exprimer, il ne permet pas aux utilisateurs de confronter leurs opinions. Ils se regroupent entre semblables (individus auprès desquels leur parole fait écho), et cela empêche la rencontre entre citoyens aux opinions divergentes.

Adopter une démarche inclusive

17 % de la population n'a toujours pas accès au numérique au quotidien, et parmi ceux qui y ont accès, nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas pleinement cet outil. L'enjeu est donc de permettre l'accès aux plateformes pour tous (*via* un lien facilité, instinctif et clair vers les plateformes ou encore la mise en place d'intermédiaires accompagnant les personnes les plus en difficultés). Cela pose deux défis : celui de l'accès au numérique et celui de son utilisation (qui relève de l'atelier sur la littératie), comme un prérequis nécessaire à une démarche globale d'utilisation des outils numériques dans notre démocratie.

LES LIMITES ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Le numérique, outils ne garantissant pas l'intérêt général

Le numérique n'est pas garant de l'intérêt général. Il n'est que l'agrégation d'individus aux opinions et aux stratégies propres. La mise en place d'un parlement citoyen (échantillon de citoyens tirés au sort) pourrait assurer la représentation de la population.

L'importance du respect des échelles dans le traitement des sujets

Le numérique peut nous permettre de mesurer les impacts et d'avoir les éléments d'information nécessaire avant de prendre une décision. Cependant, il faut être attentif à la cohérence entre le sujet et l'échelle choisie pour le traiter : certains sujets doivent être segmentés entre les questions macro et micro (échelle communale).

L'importance de la médiation numérique

Il faut distinguer la démocratie formelle de la démocratie économique. Le numérique est l'une des principales causes de la recomposition de la pyramide sociale au détriment des classes moyennes, base sociologique de la démocratie. En creusant les inégalités, il devient un sujet préoccupant sur le plan politique. Cela montre qu'il n'y a pas de démocratie possible sans médiation du numérique (formation au numérique pour tous). Il faut développer une culture du numérique pour en assurer une utilisation intelligente, point développé dans l'atelier sur la littératie.

Les dangers de la révolution numérique

Une question importante est celle de la confiance dans l'instrument du numérique. Pour cela, le développement d'usages progressifs est plus adapté qu'une révolution.

Par ailleurs, le numérique peut mettre en danger les libertés individuelles. Un moyen de protéger les citoyens face à ce risque serait la mise en place d'un contrôle du numérique par ces derniers.

CONCLUSION

Plusieurs conditions ont été identifiées : développer une culture numérique, repenser la posture de l'État, créer de la confiance et un accès sécurisé, préserver l'indépendance de la société civile,

...

Des limites ont également été soulevées : le numérique n'est qu'un moyen d'interpellation et d'expression et il n'est pas garant de l'intérêt général (à titre d'exemple).

À l'avenir, il faut mener davantage de politiques transversales prenant en compte les dimensions numériques de chaque réforme (exemple : insérer un volet numérique dans le domaine de l'environnement et inversement).

En guise d'invitation à prolonger le débat, deux questions ont été soulevées :

- Le numérique n'apporterait-il pas des outils pour la contre-démocratie plutôt que pour la démocratie ?
- La démocratie au sens classique et la démocratie du numérique ne nous amènent-elles pas à relever les mêmes défis ?